



L'Intersyndicale

Le 22 Avril 2010

CFTC-SNPNC-UNSA

A SITUATION EXCEPTIONNELLE REACTION EXCEPTIONNELLE

L'Intersyndicale a signé hier soir à 17 Heures un accord dérogatoire temporaire à l'accord collectif.

Cet accord, dont vous avez la copie au dos du bulletin, a **une durée de vie limitée de 10 jours**, soit jusqu'à la fin du mois d'avril.

Vu l'urgence de la situation et après une négociation marathon de 24 heures, dont deux réunions avec l'ensemble des syndicats, nous nous sommes engagés sur un texte.

La principale résolution est l'acceptation de plusieurs mesures permettant des souplesses dans le principe de stabilité de nos plannings, **uniquement sur une période de 10 jours**, favorisant le redémarrage de l'exploitation. En effet 2800 de nos collègues PNC LC et 400 MC / CC étaient bloqués dans les escales.

Demain en suivi planning, **il y a 400 bulles** et les réserves ne sont, bien entendu, **pas suffisantes pour couvrir un tel déficit** (notamment en période de vacances scolaires).

Il était urgent de permettre exceptionnellement pour 10 jours une reconstruction rapide des plannings afin de faire re-décoller les avions.

L'Intersyndicale CFTC SNPNC UNSA a pris ses responsabilités.

Nous avons obtenu qu'un bilan soit fait début mai sur la gestion de la crise, et saisi la direction sur des mesures compensatoires légitimes accordées aux PNC (notamment demande de jours OFF SUP).

Les PNC fiers de leur métier ont toujours su montrer leur grande disponibilité dans les situations exceptionnelles. Face aux difficultés que vous pouvez rencontrer, l'Intersyndicale met en œuvre tous ses moyens pour répondre à vos questions.